

Mutations



QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

CAMEROUN

Le poison du tribalisme



- Le phénomène progresse et menace de saper les bases de la cohésion nationale ;
- Etat des lieux et historique du fléau ;
- L’embarras du pouvoir ;
- Analyses.

Pages 7 - 11

Page | Crise anglophone

12 | Titus Edzoa écrit à Paul Biya

Page | Recrutement de 2000 enseignants

6 | Voici les conditions à remplir

50 millions de F_{cfa}
à gagner au BANKO mardi 19 février

More 2Lap

Orange Comedy Club



« More2Lap », la 2ème édition est lancée

L'auditorium du complexe technique d'Orange Cameroun de Maképè a abrité ce jeudi 14 février 2019, la conférence de presse de lancement de la 2ème édition de « More 2Lap » le concept humoristique télévisé lancé par l'entreprise dans le but de promouvoir la culture à travers son programme « Orange Comedy Club ».

Pour cette 2ème édition, étaient face à la presse, les comédiens de renommée Internationale Mamane, Michel Gohou et Digbeu Cravate qui vont partager la scène avec les valeurs montantes de l'humour camerounais que sont Moustik le Karismatik, Hector et Senior Pastor, lauréats de la 1ère saison.

Pour M. Sekou Barry (Directeur Marketing et Communication d'Orange Cameroun), « Notre engagement pour la culture n'est pas un puéril élan de cœur. Il est une aventure réaliste qui entre en droite ligne des valeurs d'innovation, de courage et de partage chères à la famille Orange. Le rire étant un tranquillisant sans effets secondaires, aussi sommes-nous fiers de contribuer à la valorisation de la culture camerounaise en soutenant ces jeunes artistes qui vont faire briller les couleurs nationales dans la galaxie du stand-up mondial. »

L'émission « More2Lap » co-animée par le Président Tchop-Tchop et Miss P. sera accessible en primeur aux abonnés Orange sur le site www.orange.cm, et diffusé toutes les semaines sur la chaîne Canal 2 International.



Vous rapprocher
de l'essentiel

Cadeau d'anniversaire

 Par Georges Alain Boyomo

Le 13 février dernier, le chef de l'Etat, Paul Biya a célébré dans l'intimité de sa résidence de Mvomeka'a son 86e anniversaire. Sur les images de circonstance postées sur le site de la présidence de la République et rendues virales sur les réseaux sociaux, la fraîcheur et le sourire présidentiels en disent long sur l'état d'esprit du locataire du palais d'Etoudi depuis 36 ans. «*Ai-je l'air si fatigué ?*». La question rhétorique de Paul Biya à la presse française il y a quelques années, lorsqu'un journaliste lui demandait s'il envisageait de prendre sa retraite eu égard à sa longévité au pouvoir et son grand âge semble si actuelle...

Aux côtés de son épouse et de quelques proches triés sur le volet, Paul Biya avait en tout cas l'air d'être sur un nuage. A mille lieues de là, au Palais des congrès de Yaoundé, une réplique de la célébration de l'anniversaire présidentiel, le tintamarre et la courtoisie en plus, a polarisé l'attention. Le scénario se répète chaque 13 février et l'on se demande toujours pourquoi le champion du Rdpc prend autant de distance vis-à-vis de son monde, jamais à court de salamalecs à son égard. Il faudra sans doute lire et relire le «*code Biya*» pour détricoter cette attitude. Il faudra encore plus s'approprier ce code pour comprendre le silence mâtiné de jouissance du chef de l'Etat, Paul Biya, devant les ennuis judiciaires de son principal opposant, en l'occurrence Maurice Kamto. La mise sous mandat de détention provisoire du candidat classé 2e à la présidentielle 2018, la veille de l'anniversaire de Paul Biya et à quelques jours du sien propre, est un virage dans le rapport du chef de l'Etat à ses rivaux politiques déclarés.

Depuis le retour au multipartisme en 1990, le pas n'avait jamais été franchi, pourtant ce n'est pas la

première fois qu'on parle de «*victoire volée*»...En affichant sa décontraction à l'occasion de ses 86 balais, au moment où l'embastillement de Kamto et de dizaines de militants du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) faisait les choux gras de la presse nationale et internationale, Paul Biya a donné à voir des indices de soulagement et de triomphe.

En effet, à la tête d'un pays qui respire depuis plus de trois décennies à son rythme, «*l'homme du 06 novembre*» dont la relation avec le pouvoir est qualifiée d'obsessionnelle et fusionnelle a dû se demander de quel droit son ancien ministre peut le présenter comme un président «*illégitime*». Le chef de l'Etat a dû s'interroger sur la détermination de sa «*créature*» à goûter le «*fruit défendu*» du pouvoir suprême.

En temps ordinaire, le natif de Mvomeka'a, qui a pris l'habitude d'avancer à pas comptés et de jouer de pondération, aurait gratifié son principal concurrent d'un «*cadeau d'anniversaire*», sous l'emballage d'une remise en liberté après la détention administrative. Mais son intime conviction sur le cas Kamto et accessoirement les conseils de certains de ses lieutenants, qui ont déjà l'œil sur l'après-Biya, ont sans doute pesé sur la balance.

Reste à savoir jusqu'où ira ce choc à fleurets démontés. Le code de justice militaire donne la latitude au chef de l'Etat d'ordonner, via le ministre délégué à la Défense, l'arrêt des poursuites «*à tout stade de la procédure et avant l'intervention d'une décision au fond, lorsque ces poursuites sont de nature à compromettre l'intérêt social ou la paix publique*». Paul Biya fera-t-il cette «*fleur*» à Maurice Kamto ? Comment celui-ci l'appréciera ? Là se joue sans doute le 2e tour de l'élection présidentielle.

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

Responsable Digital

Pascal Dibamou

Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Jean-Pierre Nyemeg

Caricaturiste

Robert Pougoué

RUBRIQUES

Politique

Jean De Dieu Bidias

Société

Paulette Ndong

Economie

Lucien Bodo

Education

Josiane Afom

Tech & Web

Marguerite Papan

Culture

Marthe Ndiang

Sports

Dimitri Mebenga

Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewou, Jenner Onana, Perrine Masso, Cyril Marcel Essissima

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

Chef : Michel Ferdinand

Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS

Grand Nord : Jacques Kaldaoussa

Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake

Est : Sebastian Chi Elvido

Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing

Chef : Michael Brobst

Responsable Yaoundé : Augustine Nokam

Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

LA BELLE FAMILLE DE GBAGBO PRÊTE À L'ACCUEILLIR.



Bandjoun

Jean-Samuel Noutchogouin inhumé

L'homme d'affaires a été porté en terre le 16 février dernier.



Par Robert Nkaké, à Bandjoun

La terre de Mbô, repose désormais sur Jean-Samuel Noutchogouin. L'industriel de renommée internationale a été porté en terre le 16 février dernier, dans cette localité située au cœur du département du Koung-Khi, région de l'Ouest. Une occasion pour le défunt de recevoir hommages des membres du corps diplomatique, parlementaires, autorités administratives, associations locales et de la diaspora, chefs traditionnels, amis, curieux, etc.

A la résidence «Le diamant», propriété du défunt, les populations ont massivement répondu présent pour écouter la messe dite à cet effet par un collège d'évêques, principaux officiants du jour. Un moment de communion qui a permis aux prélats de prier afin que l'âme du disparu «repose en paix». Décoré à titre posthume, il a reçu la médaille de «Grand cordon du mérite camerounais». La distinction est épinglée par le représentant du chef de l'Etat, Luc Magloire Mbarga Atangana, par ailleurs ministre du Commerce.

Surplace à Bandjoun, de nombreux témoignages soulignent que le défunt, à travers ses «qualités légendaires», a été une référence dans le cercle des grands partenaires financiers. Ses camarades du «parti du flambeau ardent» ne



Le patriarche décoré à titre posthume

sont pas en reste dans cette flopée de messages. Pour eux, le départ de celui qui faisait jusque-là la fierté du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc),

constitue une véritable perte. Il laisse ainsi une grande famille. C'est à l'âge de 86 ans que Jean-Samuel Noutchogouin rend l'âme des suites de maladie.

Orange Business

Plus de 12 millions Fcfa remis à deux corporations

L'Ordre national des avocats du barreau et l'Ordre national des médecins du Cameroun ont reçu des chèques de l'entreprise de téléphonie mobile.



Par Wamba Sop

Le chèque de 8,9 millions Fcfa remis au représentant du bâtonnier de l'Ordre national des avocats du barreau du Cameroun, par le directeur général d'Orange Cameroun, est le plus important de la soirée organisée le 07 février dernier à Douala. Un rendez-vous initié par l'entreprise de téléphonie mobile qui célèbre ses 20 ans de présence au Cameroun cette année. La rencontre vise à célébrer quelques acteurs majeurs dans le processus de construction d'un écosystème qui se veut mutuellement bénéfique à toutes les parties. Le second bénéficiaire, l'Ordre national des médecins du Cameroun, s'en tire avec une somme de 3,032 millions Fcfa. Il s'agit des revenus générés par la consommation des offres et services d'Orange Cameroun en direction de ces corporations.



Partenariat gagnant-gagnant

La récompense est greffée à un contrat de partenariat entre les différentes parties. Surtout qu'Orange développe des solutions spécifiques dédiées à chaque corps de métier. Ainsi, l'architecte présente aisément des plans et interagit avec ses clients, l'ingénieur de génie civil réalise facilement des maquettes, le pharmacien collecte mieux les médicaments et assure leur distribution à travers le Mo-

Ombessa

Grégoire Mouko Mouko (très jeune) et François Bolo sont désormais à la tête des quartiers Bouyoumenou Egaga et Guinintsi au village Guintsing II dans l'arrondissement d'Ombessa (région du Centre). Ceci résulte du réaménagement de la chefferie des quartiers dudit village par son chef Sa Majesté Jean-Claude Awono. C'est le 02 février dernier que la série de décisions a été signée et rendue publique, selon un document parvenu à la rédaction de Mutations. Quant aux quartiers Boyalanguena (nouvellement créé) et Boyabogo II, ils ont respectivement pour chefs Simon Etsona et Cimaque Bodiog. Pour ce qui est de l'installation de ces responsables, elle est annoncée pour mars prochain.

bile Money, etc. « C'est un partenariat auquel nous tenons, parce qu'il aide beaucoup dans la communication entre les médecins, entre patients et médecins, entre médecins et autres membres de la profession médicale tels que les infirmiers et les pharmaciens », témoigne le représentant de l'Ordre national des médecins du Cameroun, Dr Michel Tchouamo. Le montant de ces retombées tient compte du nombre d'adhérents, consommateurs des produits Orange. « Nous continuerons avec ce partenariat, puisqu'il est bénéfique à tous », réagit Isabelle Fomukong, représentante de l'Ordre national des avocats du barreau du Cameroun. Le partenariat en question permet par exemple aux membres d'une corporation de faire des communications téléphoniques à zéro franc. « C'est un engagement qui existe depuis des années au sein d'Orange. Et nous voulons continuer à développer ces relations pour aider, pour faciliter le développement de ces entreprises au Cameroun », explique le directeur général d'Orange Cameroun, Frédéric Debord. Dans ce processus, il n'est pas exclu que les avocats procèdent plus facilement à l'enregistrement, à l'archivage et au scannage des dossiers de leurs clients.

Affaire Mrc

Ouverture des débats au fond ce jour au Tpi

La deuxième audience des prévenus a eu lieu le 15 février dernier à Yaoundé.

 Par Arnaud Kuipo

La foule est importante ce 15 février (vendredi dernier) dans une salle d'audience du Tribunal de première instance (Tpi)-centre administratif, à Yaoundé. Et pour cause : des militant(e)s et/ou sympathisant(e)s du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et des souscripteurs de l'organisation dénommée Mission d'intégration pour le développement de l'Afrique (Mida) ont une audience ce jour. Difficile, voire impossible de se trouver une place assise peu après 11h30. La stature debout est partagée par plusieurs dans cette pièce. Entrer ou sortir de cette salle n'est pas très facile. La foule étant positionnée au niveau de l'entrée.

Peu avant 12h, l'affaire est appelée. Le box des accusés ne peut accueillir tous ces détenus de la prison centrale de Yaoundé-Kondengui. Derrière ces personnes, plusieurs, bien qu'ayant une place assise, se tiennent debout. Ce n'est pas facile de suivre les échanges qui se déroulent devant. Ils impliquent tout au moins le président du tribunal et des avocats. Dans la foule, l'on prend des images de la salle. A 12h25, la décision du président est donnée. Rendez-vous aujourd'hui, 18 février pour l'ouverture des débats au fond. D'après Me André Léonard Ndem, du collectif des avocats de la défense, l'un des sujets a porté « sur la jonction des procédures ». S'exprimant au terme l'audience, ce conseil précise « qu'on a saucissonné ce dossier depuis l'enquête préliminaire jusqu'ici au parquet [...] Il était donc question de joindre tout pour avoir une seule et même décision. Et c'est ce qui a été fait ». Et d'ajouter plus tard que « la peur de certaines personnes, ce n'était pas tellement parce que



26 janvier. Des manifestants pro-Mrc, à Yaoundé.

ça va leur nuire, mais c'est à cause de ces renvois. Or, on est en matière de flagrant délit ».

Par ailleurs, l'on a observé l'organisation d'une collecte de fonds en faveur tout au moins des militant(e)s et ou sympathisant(e)s de ce parti politique. En rappel, toutes ces personnes avaient été arrêtées les 26 janvier dernier lors d'une journée de manifestation organisée par le Mrc. Ce même jour avait également été retenu (plus tôt) par des souscripteurs de la Mida pour exprimer leur mécontente-

ment par rapport à la manière dont l'Etat gère la crise née de la suspension des activités de ladite organisation. Ils sont au total 15 personnes pour le compte du Mrc et 22 pour le compte de la Mida. Des sources confient que les infractions retenues contre eux sont : « rébellion, attroupement et participation à une manifestation interdite ».

Eau et électricité

Des factures exonérées de la Tva

Selon la loi de finances 2019, les quittances des ménages dont les consommations ne dépassent pas 20m3 et 220 Kwh seront désormais exemptes de cette taxe.

 Par Blaise Djoukep

En 2019, les factures d'électricité (février) et d'eau (mars) des ménages devraient connaître une modification. Ainsi, conformément à la loi de finances 2019, des ménages seront exonérés de la Taxe sur la valeur ajoutée (Tva) en fonction de leurs consommations. Dans un communiqué signé du chef de division des techniques de l'information, de la communication et de la traduction de Camwater, Emmanuel Atangana, « La Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater) informe son aimable clientèle que la loi de finances 2019, article 128, instaure une exonération de la Tva pour les consommations d'eau des ménages lorsque celles-ci ne dépassent pas 20m3 par mois ». Ainsi, précise Emmanuel Atangana, « après concertation avec la direction générale des impôts, cette exonération ne sera effective qu'à compter des consommations du mois de janvier 2019 qui sont facturées au mois de mars 2019 ».

Pour sa part, Eneo (société en charge de la distribution de l'énergie électrique) précise dans un communiqué que :

« dès 2019, la Tva ne s'applique pas sur les consommations des ménages comprises entre 0 et 220 Kwh ; soit 110 kwh de plus non imposables comparativement aux années précédentes ». Ce document mentionne également que « cette évolution sera prise en compte sur la facturation dès février 2019 ».

C'est donc au plus tard en mars prochain que les ménages dont les consommations se trouvent dans les tranches concernées bénéficieront de ces exonérations. Pourquoi cette période ? A Eneo, on explique que « les index prélevés en février déterminent en effet les consommations du premier mois de l'année en cours ». Du côté de la Camwater, la non modification des facturations s'explique par le fait que « les factures distribuées en ce mois de février représentent [...] les consommations du mois de décembre 2018. Consommations dues bien avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances 2019. La loi n'ayant pas d'effet retro actif », puise-t-on d'un communiqué signé le 13 février dernier.

Crise anglophone

162 élèves enlevés dans le Nord-Ouest

 Par Blaise Djoukep

Ce sont, d'après certaines sources, 162 élèves du Collège Saint-Augustin de Kumbo (région du Nord-Ouest) qui ont été enlevés samedi, 16 février dernier. Selon nos informations, le rapt s'est déroulé aux premières heures de la matinée, vers 06h par une vingtaine d'hommes cagoulés et armés. L'enlèvement a eu lieu au lendemain de la levée du mot d'ordre des « villes mortes » de deux semaines imposées par les sécessionnistes dans cette région. Quelques temps après l'annonce du kidnapping, les parents d'élèves ont pris d'assaut le collège. Ils ont engagé un sit-in au sein de l'établissement. Des séances de prière sont également organisées pour un retour rapide de ces enfants. Pourtant, certaines informations font par ailleurs état de ce que les apprenants auraient retrouvé la liberté hier, 24h après leur enlèvement.

Cependant, la réaction du gouvernement reste encore attendue. C'est le deuxième grand enlèvement en l'espace de trois mois dans cette partie du Cameroun. Le 05 novembre 2018, 81 personnes dont 79 élèves et deux enseignants du Presbyterian Secondary School de Nkwen à Bamenda avaient été enlevés dans le campus de ce collège situé dans la région du Nord-Ouest par des sécessionnistes. Heureusement, ces élèves et enseignants seront retrouvés le 07 novembre du côté de Bafut.

Recrutement spécial de 2000 docteur PH/D

L'enrôlement de la première vague de 100 enseignants lancé

Dans une correspondance rendue publique le 14 février dernier, le président de la commission centrale de supervision précise les modalités du déroulement de l'opération.



Par Josiane Afom

Les modalités de enrôlement de la première vague du recrutement spécial de 2000 enseignants titulaires du doctorat PH/D dans les universités d'Etat instruit par le chef de l'Etat, Paul Biya sont connues. Au titre de l'exercice budgétaire 2019, le Premier ministre informe le public que 1000 postes d'enseignants sont ouverts aux personnes de nationalité camerounaise âgées au plus de 45 ans révolu au 1er octobre 2019. En effet, le 14 février dernier, le président de la Commission centrale de supervision, Séraphin Magloire Fouda a signé une correspondance relative à l'autorisation d'ouverture de poste d'enseignants dans les huit universités d'Etat du Cameroun.

En plus des modalités du déroulement de l'opération, la correspondance signée renseigne sur le nombre de postes à pourvoir dans différentes universités. Dans ce sens, les Universités situées dans les régions anglophones, menacées par la crise, raflent le plus nombre de postes, avec notamment 132 à Bamenda, dans le Nord-Ouest et 130 à Buea, dans le Sud-Ouest. L'Université de Douala va, dans ce cadre, ouvrir les appels



Séraphin Magloire Fouda, président de la Commission centrale de Supervision.

à candidatures de 127 postes, tandis que 109 enseignants concernés seront retenus à l'Université de Dschang. Les Universités de Ngaoundéré et de Yaoundé I retiendront chacune, un total de 130 enseignants, alors que Maroua a 102 postes à pourvoir, Yaoundé II-Soa 100 et 40 postes réservés au quota de régulation académique.

Placée sous la coordination du ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieure, l'opération d'enrôlement sera lancée par les recteurs et les Vice-Chancelors qui procéderont à l'ouverture des postes par appel à candidature en fonction des filières concernées après approbation par le Comité technique et haute sanction de la Commission centrale de supervision, indique la correspondance du président de la Commission centrale de supervision. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 21 mai prochain et les candidats résident à l'étranger le feront dans les missions diplomatiques et les postes consulaires. Par ailleurs, le 31 juillet 2019, la Commission centrale de supervision publiera la liste des candidats définitivement retenus, lesquels seront mis en service le 1er octobre 2019.

Ministère de l'Enseignement supérieur

Le Sg du Cames reçu en audience



Par Josiane Afom



Jacques Fame Ndongo et Bertrand Mbatchi.

Le 14 février dernier, le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo a reçu en audience le secrétaire général du Cames, Bertrand Mbatchi. Les échanges entre les deux personnalités ont notamment portés sur la préparation de la 36e session du Conseil de ministres du Cames. Laquelle aura lieu du 27 mai au 1er juin prochain à Cotonou au Bénin. Au cours de

cette session, Jacques Fame Ndongo, président en exercice du Conseil des ministres du Cames se déchargera d'un mandat qui aura duré deux ans. Lequel a été ponctué par de nombreuses réformes, notamment la décision d'instituer un sommet des chefs d'Etat tous les trois ans. Une décision qui avait été prise par les chefs d'Etat à Ouagadougou en 2018, à l'occasion de la célébration des 50 ans du Cames.



Peace Corps

JOB ANNOUNCEMENT

POSITION: BACK-UP PEACE CORPS MEDICAL OFFICER

OPENING DATE : Monday 18, February 2019

CLOSING DATE : Monday March 11, 2019

The United States Peace Corps seeks a back-up physician, Registered Nurse, Nurse Practitioner or Physician Assistant to serve as a contracted Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Cameroon. The back-up PCMOs will provide clinical care for Peace Corps Volunteers and Trainees in Cameroon in the absence of a Peace Corps Medical Officer (PCMO) or assist the PCMO during busy times.

Please visit the Peace Corps Cameroon website for the full job announcement and information on how to apply : www.peacecorps.gov/cameroon/contracts/

Le Corps de la Paix des États-Unis recherche un médecin, une infirmière autorisée, une infirmière praticienne ou un médecin adjoint pour exercer comme Médecin Suppléant pour le Corps de la Paix basé au Cameroun. Le Médecin Suppléant fournira des soins cliniques aux Volontaires et Stagiaires du Corps de la Paix au Cameroun en l'absence d'un Médecin du Corps de la Paix (PCMO) ou en présence du PCMO pendant les périodes de pointe.

Veillez consulter le site web du Corps de la Paix Cameroun pour une description détaillée de l'offre, des qualifications requises et de la procédure de candidature: www.peacecorps.gov/cameroon/contracts/

Tribalisme

L'ignoble bête

A côté d'un climat sécuritaire délétère qui touche 7 des 10 régions du Cameroun, la montée en puissance du repli identitaire et de la dérive tribale depuis l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, hypothèque sérieusement le vivre-ensemble dans le pays.



Dossier coordonné Par Jean De Dieu Bidias

Dérive tribale

Origines et derniers développements

Inoculée par le colon, la haine tribale est ravivée dans le pays sur fond d'ambiance de fin de règne, et dans un contexte sécuritaire hautement sensible.



Par Jean De Dieu Bidias

Plus que les précédentes, l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 aura fortement été marquée par ce qu'il est convenu d'appeler le vote tribal, notamment dans les régions du Centre, de l'Est, du Littoral, de l'Ouest et du Sud. On vote le « frère », et non forcément le programme. L'un des cas les plus illustratifs de cette tendance, l'écrasante victoire du candidat Cabral Libii (61,60% des voix contre seulement 34,90% pour Paul Biya) dans le département du Nyong et Kellé dont il est originaire. Toujours dans le Centre et plus précisément dans le Mfoundi, Maurice Kamto aurait remporté le scrutin à Yaoundé 2e et 6e, deux arrondissements où les ressortissants de sa communauté seraient majoritaires.

La région de l'Est, qui fait partie du grand Sud, n'ayant pas eu de candidat à cette élection, a accordé 90,43% de ses voix à Paul Biya grâce à une forte implication de l'élite de cette grande aire géographique. Comme toujours, la région natale du chef de l'Etat l'a plébiscité avec un score écrasant : 92,91% de suffrages. Ces quelques exemples sont la résultante d'une campagne électorale tout au long de laquelle le discours tribal entretenu par des « groupes ethno-tribaux à tendance chauvine », aura fait écran à la réalité du pays, avait dénoncé le Mouvement africain pour la nouvelle indépendance et démocratie (Manidem), dans un communiqué officiel.

Devant le Conseil constitutionnel lors de l'audience du contentieux post-électoral de la présidentielle, en octobre 2018, l'un des candidats malheureux, Maurice Kamto en l'occurrence, s'est affronté en mondovision sur la question tribale avec le ministre Grégoire Owona, qui représentait le candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), Paul Biya. Depuis cette élection et, comme s'ils étaient investis du droit de parler au nom de leurs communautés respectives ou de les défendre, des intellectuels réels ou présentés comme tel, des leaders d'opinion connus et jadis mesurés dans leurs propos, ne cessent d'envenimer le débat.

Leurs espaces d'expression sont les réseaux sociaux et même certains supports médiatiques traditionnels. De la manière la plus décomplexée qui soit, certains Camerounais vivant à l'étranger ont même appelé « les leurs » à prendre les armes contre une tribu, voire même à exterminer celle-ci. Les appels à la haine de l'autre pullulent sur les réseaux sociaux et constituent une menace grave à la cohésion nationale, dans un pays déjà fragilisé par la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest qui affecte également l'Ouest et le Littoral dans une certaine mesure, la lutte contre la secte terroriste Boko Haram dans l'Extrême-Nord et la circulation des bandes armées étrangères dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord.

Equilibre régional

Sur fond d'ambiance de fin de règne, « les passions les plus



Boulevard du 20 à Yaoundé. On célèbre l'unité nationale.

endormies se réveillent pour la compétition politique », analyse le philosophe Hubert Mono Ndjana. Le sociopolitiste Claude Abe, lui, pointe du doigt certains hommes politiques qu'il qualifie d'« entrepreneurs du repli identitaire ». Pour cet universitaire, la dérive tribale est d'autant insoutenable qu'elle « pourrait légitimer ce que pensent certains, à savoir que le gouvernement pourrait être derrière une telle démarche ». On serait, de ce point de vue, en plein dans la manipulation des identités ethniques, stratégie laborieusement mise sur pied par la France avant l'indépendance du Cameroun.

Enseignant de sociologie politique et actuellement vice-doyen de la recherche et de la coopération à la Faculté des sciences juridiques et politiques à l'Université de Dschang, à l'Ouest, Alawadi Zelao avait publié en mars 2014 un article intitulé : « Le multi-tribalisme d'Etat au Cameroun : quelques pistes de réflexion aux lambertonniens ». Il y explique que « la construction de l'Etat dans ce pays aura finalement procédé d'une imagination coloniale, mais très vite retravaillée par les indigènes qui allaient suppléer à l'autorité coloniale dans la gestion des charges publiques, non sans se faire l'écho du modèle colonial de la manipulation des identités et des tribus qui composent la société camerounaise dans son ensemble ». Evoquant la politique de l'équilibre régional, qui de son point de vue a favorisé l'émergence d'une « gouvernance tribale où les clans auxquels appartiennent les deux présidents (Ahmadou Ahidjo et Paul Biya) auront été les principaux bénéficiaires », le sociopolitiste trouve que « cette politique a été détournée, au fil des ans, de sa philosophie initiale, celle qui consista en effet à une association plutôt intégrée de différentes composantes à la gouvernance publique au Cameroun ».

Il dénonce par ailleurs le caractère pernicieux « de cette déviation et de ce détournement d'une formule de gouvernance qui, si elle était conduite dans une perspective républicaine, aurait largement contribué à la construction d'une nation réconciliée avec elle-même et son histoire ; mais eux, ils tirent exagérément sur la "fibre tribale" au point d'en faire une variable « mono-causale » qui explique toutes les dérives actuelles du régime du "Re-

nouveau-Biya", et que de ce fait le système fonctionne au quotidien à créer et à renforcer les ruptures entre les composantes sociologiques du pays ».

Opération Epervier

L'un des théoriciens de la manipulation cynique des identités ethniques est le sinistre colonel français Jean Lambertton. Dans un article intitulé « Les Bamilékés dans le Cameroun d'aujourd'hui », paru dans la Revue de Défense nationale à Paris, en mars 1960, il déclara : « Le Cameroun s'engage sur le chemin de l'indépendance, avec, dans sa chaussure, un caillou bien gênant. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamilékés (...) L'histoire obscure des Bamilékés n'aurait d'autre intérêt qu'anecdotique si elle ne montrait à quel point ce peuple est étranger au Cameroun ». De génération en génération, cette déclaration est restée en travers de la gorge de la plupart des

membres de l'intelligentsia Bamiléké, qui « se battent » depuis pour « restaurer » leur communauté. Un courant hégémoniste serait ainsi né, incarnée par Mgr Albert Ndongmo. Leur idéologie supposée ou réelle, « la conquête du pouvoir politique par les seuls Bamilékés, pour transformer en hégémonie totale leur suprématie sur le plan économique et démographique », écrivait en janvier 2014 l'homme politique Ngouo Woungly Massaga. L'un des vastes champs d'expression du tribalisme au Cameroun demeure les recrutements à base tribale dans les ministères et les entreprises publiques et parapubliques. Récemment nommé Premier ministre, Joseph Dion Ngute a d'ailleurs blâmé cette pratique lors du tout premier Conseil de cabinet qu'il a présidé, le 30 janvier dernier. A cela s'ajoute les groupes de pression créés par des élites de certaines localités pour exiger plus de places pour leurs enfants lors des concours d'accès aux grandes écoles. Cela a été notamment le cas avec celles du grand Nord, qui avaient exigé plus de la moitié des places ouvertes lors du tout premier concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de Maroua, dans l'Extrême-Nord. L'Est a également fait circuler un mémorandum pour qu'il en soit de même des filles et fils de cette région, après la création de l'Ecole normale supérieure de Bertoua. Un autre développement récent du tribalisme concerne l'opération Epervier, que des leaders d'opinion ont qualifié d'instrument politique pour neutraliser l'élite Beti dans la perspective de la succession à Paul Biya.

Le clergé n'est pas épargné par le poison du tribalisme. En 1987, une cinquantaine de prêtres autochtones du Wouri avaient écrit au Vatican pour lui signifier leur désapprobation de la nomination de Mgr Gabriel Simo, originaire de la région de l'Ouest, au poste d'évêque auxiliaire à Douala. Il y a également eu des grincements de dents au sein de l'élite religieuse et politique du Mfoundi, en 1999, à la suite de la désignation de Mgr André Wouking, un autre natif de l'Ouest, pour remplacer Mgr Jean Zoa comme archevêque métropolitain de Yaoundé.

Dérive

Pourquoi la remontée du tribalisme

Les frustrations nées du règne sans fin de Paul Biya et la passivité du pouvoir vis-à-vis de la question sont quelques-unes des raisons avancées.



Par Jenner Onana

C'est un secret de polichinelle. Le tribalisme gagne du terrain au Cameroun. Selon le sociopolitiste Claude Abe, les causes de cette montée en puissance du tribalisme sont multiples. En effet, explique-t-il, « le tribalisme est d'abord lié à un fantasme, lui-même relatif à l'idée d'une fin de règne. Ce fantasme est lié à un autre, celui d'un règne qui serait autre que celui Beti. Je parle de fantasme parce qu'on va finalement se rendre compte que les gens, lorsqu'ils sont nommés, ce n'est pas nécessairement l'appartenance tribale ou ethnique l'élément décisif », explique-t-il. « C'est souvent, pense l'enseignant des universités, un certain nombre de rapports multiples et un peu complexes ».

Par ailleurs, poursuit Claude Abe, « la longévité au pouvoir du régime actuellement en place au Cameroun a entraîné une frustration de la part d'un certain nombre d'individus. Laquelle frustration est liée à l'absence des réponses adéquates aux problèmes posés par ces individus ». Le mal être et surtout, le sentiment de confiscation du pouvoir par une ethnie, celle du chef d'État actuel, seraient ainsi à l'origine du repli identitaire, selon Claude Abe. La faillite de l'État jacobin tel qu'on l'a mis en route, déclare le sociopolitiste, favorise aussi la montée du tribalisme. En effet, affirme-t-il, « cet État se construit sans tenir compte du pluralisme so-

cioculturel qui est celui du Cameroun ».

La présidentielle du 07 octobre 2018 est également un catalyseur ayant favorisé la situation actuelle. « Certaines formations politiques ont, en effet, cru s'octroyer des réserves électorales en allant surfer sur le repli identitaire et même les gouvernants ont trouvé en cela une opportunité pour eux. En tribalisant le jeu politique, les gouvernants contribuent à une dépacification des rapports sociaux ». Ce qui serait pour eux de bonne guerre, ajoute



Claude Abe. Ces deux précédentes causes ont atteint leur paroxysme avec l'entrée en jeu des réseaux sociaux.

« C'est davantage à partir des réseaux sociaux, avec l'anonymat que l'on a vu certains individus faire émerger un discours extrémiste et radical accusant une certaine ethnie d'être à l'origine de tous les maux du Cameroun ». La réponse ne s'est pas faite attendre. « On a vu un retour un tribalisme réactionnaire des internautes de cette ethnie qui, au fond, ont voulu apporter une réponse », explique Claude Abe. Avec l'entrée en scène des intellectuels de part et d'autres des deux bords, des expressions savamment élaborées ont vu le jour : « Tontinards » et « Sardinards »).

Le sociologue Claude Abe émet quelques solutions pour stopper la saignée. Entre autres, « il faut criminaliser les diverses formes d'expression ou de manifestations du tribalisme. Les auteurs de cette pratique doivent répondre de leurs actes », suggère-t-il. De poursuivre qu'« il faut une société de justice, une justice distributive. Car, si tout le monde, indépendamment de son appartenant tribale, a l'impression que l'exploitation des ressources au Cameroun est distribuée de manière équitable, le problème pourrait être résolu ». Il faut donc une amélioration de la gouvernance, ce qui impliquerait tous les acteurs, y compris la société civile et l'Église qui, jusque-là, restent muettes sur la question.

Réseaux sociaux

Facteur amplificateur

Tels des virus, les appels à la haine de l'autre circulent sur les plateformes virtuelles de manière assez décomplexée.



Par Florentin Ndatewou

Le tribalisme a pris du galon sur les réseaux sociaux. Sur les plateformes virtuelles, nombre d'internautes font des publications de nature à valoriser une tribu non sans dénigrer une autre. Cette nouvelle tendance a atteint la cote d'alerte sous l'effet de l'actualité liée à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Les affrontements entre militants et sympathisants des différents candidats à l'élection présidentielle se fondent, non sur la divergence des projets de société proposés par ces candidats, mais plutôt sur la base des appartenances tribales auxquelles ils appartiennent.

Ainsi, débite un internaute, «...Au Cameroun, on entrevoit déjà le phénomène depuis que Kamto et les siens ont décidé qu'il faut prendre le pouvoir, ce pouvoir qui dans leur tête appartient aux Beti. Les femmes Beti sont systématiquement agressées depuis la mère du chef de l'Etat, en passant par des artistes, des écrivains comme moi et même de simples femmes inconnues mais qui ont juste le malheur d'être des Bétis. Vous constaterez que ces hommes pro Kamto appartenant à d'autres sphères régionales, n'agressent pas les femmes de leurs régions même s'il s'avère qu'elles sont du Rdp (Rassemblement démocratique du peuple camerounais) comme Paul Biya ». La réplique ne se fait pas attendre. « Le problème avec les « sardinards » c'est qu'ils perçoivent le Cameroun comme un « gâteau » qu'il faut se partager entre ethnies. Ils ne parlent que le langage des tribus et ethnies. C'est d'ailleurs le fonctionnement du Cameroun », réagit un

autre internaute. Certains messages à fortes colorations tribales traduisent le dégoût des uns à l'égard de ce qu'ils considèrent comme des appétits immodérés des autres.

« Le président du Sénat est la deuxième personnalité du pays est Bamiléké. Le secrétaire général du comité central du Rdp est la deuxième personnalité du parti au pouvoir est Bamiléké. Le ministre des Travaux publics qui est à la tête du ministère au cœur de l'émergence avec un budget colossal est Bamiléké... Nonobstant ces privilèges accordés aux bamilékés plusieurs sont insatisfaits. Que diront dont les Bassas, les Doualas, les Eton, les Bulu (...) qui ont à peine un ministre dans le gouvernement et un Dg dans les directions générales du pays ? Mais ils se contentent de cette situation ». « Franchement, si on



laisse le Cameroun entre les mains des Beti, admettons que les Bamilékés se retirent du Cameroun complètement, rien qu'en deux ans. En un an, le Cameroun deviendra un village, une brousse. Le travail des Beti c'est manger, boire, dormir. Au moins 80% des Beti sont tous des paresseux. Je vais le dire si certains diront que j'exagère c'est la triste réalité », développe un autre internaute.

Selon des analystes, l'émergence du discours tribal sur la toile s'explique de par les variables sociologiques. « L'usage des réseaux sociaux à des fins de promotion ou de valorisation de la tribalité rend compte de la survivance et de la forte vitalité de la conscience tribale dans notre environnement social. On est là en face de quelques atavismes socioculturels qui sont finalement devenus, à la faveur d'une socialisation silencieuse au tribalisme, des modalités de structuration des manières de penser l'identité et de définir le rapport à l'altérité », analyse Henri Tedongmo Teko, sociologue à l'Université de Yaoundé I.

La prolifération du tribalisme sur les plateformes virtuelles est par ailleurs galvanisée par des intellectuels. « On retrouve parmi ces "intellectuels" plusieurs qui, faute de pouvoir se constituer une renommée scientifique à travers les vitrines conventionnelles de diffusion de la pensée, s'érigent en porte-parole de l'opinion afin d'accéder à une popularité susceptible de leur garantir une éventuelle nomination à un poste de responsabilité », relève une fois de plus pour le déplorer le sociologue.

Amadou Ali, Mama Fouda, Jean De Dieu Momo...

Le discours tribal comme arme

Extraits de déclarations et actions à polémique d'hommes politiques qui ont défrayé la chronique et marqué de leur empreinte l'actualité sur le sujet.

 Par Jean-Christophe Ongagna

3 février dernier. Sur les antennes de la télévision d'Etat, la bourde du ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de la Justice (Mindel/Minjustice) garde des Sceaux, Jean De Dieu Momo, ravive le débat sur le tribalisme. Le membre du gouvernement va s'en mêler les pédales en mondovision sur la question, en faisant maladroitement un parallèle entre les prétendues viées hégémoniques de l'ethnie Bamiléké et l'origine de l'extermination de 06 millions de juifs entre 1933 et 1945 par les Nazis ayant à leur tête Adolphe Hitler. Il indexe au passage l'ex-candidat à la présidentielle, Maurice Kamto, et sa communauté d'origine. Ce fait qui a entraîné des réactions de l'Etat d'Israël et du gouvernement n'est pas nouveau au Cameroun.

Trois ans plus tôt, un mémorandum attribué à feu Emile Onambélé Zibi et adressé au président de la République, Paul Biya, crée la polémique. Il révèle l'indignation de l'Association des patriarches et notables du Mfoundi qui estime que le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), n'appartient plus véritablement à l'ethnie Beti. « *Aujourd'hui, votre secrétaire général, Jean Nkueté, a créé un autre Rdpc, plus proche des ambitions politiques des siens, et contrôlé par ceux de sa tribu, les Bamiléqués* ». Et de préciser : « *Votre pouvoir est en train de devenir tribal et même familial, puisque tous les postes de pouvoirs et d'argent vont de plus en plus chez les Bulu et les Nanga Eboko, dont les seuls suffrages n'ont jamais suffi pour*



Amadou Ali. Mama Fouda. Jean De Dieu Momo.

vos réélections successives aux consultations électorales ». Un autre fait qui n'est pas passé inaperçu, ce sont les déclarations de l'ex-vice-Premier ministre, ministre de la Justice, Amadou Ali, épinglé dans un câble diplomatique en 2011 par Wikileaks. « *[...] La fondation de la stabilité au Cameroun, c'est l'entente entre les Beti/Bulu [...], et les populations des trois régions du Nord, connu comme étant le Septentrion* », s'exprimait-il. Et d'ajouter : « *Le Septentrion soutiendra Biya aussi longtemps qu'il souhaitera être président, mais n'acceptera jamais un successeur qui soit lui aussi Beti/Bulu, ni un membre de l'ethnie Bamiléké qui est économiquement puissante* ».

La bourde du Mindel/Minjustice, Jean De Dieu Momo, réveille quelques souvenirs douloureux mal pensés, à l'exemple des émeutes de la faim de février 2008. Notamment cette déclaration incendiaire commise par l'Association fraternelle pour l'entraide et la solidarité des élites du Mfoundi (Asfesem), avec pour chef de file l'ex-ministre de la Santé, André Mama Fouda. Cette pièce à conviction n'a

pas manqué elle aussi de créer la polémique. « *Qu'il soit donc entendu que désormais, nous répondrons aux coups par coups. A partir de maintenant, œil pour œil, dent pour dent. [...] nous invitons fermement tous les prédateurs venus d'ailleurs, de quitter rapidement et définitivement [notre] sol. Car, ils n'y seront plus jamais en sécurité. Qu'ils disent à leurs commettants que les forces vives du Mfoundi ont de nouveau revêtu la tenue de combat de leurs ancêtres* », révélait son contenu, qui semblait s'adresser aux ressortissants de la région de l'Ouest. Lesquels n'ont pas manqué de manifester leur ire.

Une autre personnalité qui s'est malencontreusement illustrée par des propos incendiaires, c'est Joseph Owona. D'après l'homme politique Bernard Ouandji, le constitutionnaliste a été le chantre du refus de la « *majorité automatique* » des « *Anglos-Bamis* », lorsque le multipartisme est revenu en 1990 au Cameroun, allant jusqu'à déclarer (sous cape) devant le journaliste Ndzana Seme : « *Un Bamiléké à Etoudi ? Jamais* ». La Une du journal « *traître* » - le Front indépendant en l'occurrence -, va d'ailleurs faire des vagues dans les années 1993 - 1994.

Le tribalisme, c'est également des actes isolés. A l'exemple du monument dédié à Ruben Um Nyobè, détruit en 2018 par les chefs traditionnels du Canton Bell, mécontents de l'idée qu'aurait eu la Communauté urbaine de Douala d'ériger la stèle du martyr au lieu-dit « *Mobil Njoh Njoh* ». Ou encore les contestations des installations de André Wouking, originaire de l'Ouest comme archevêque de Yaoundé (1999) et de Christian Tumi, originaire du Nord-Ouest comme Archevêque de Douala (1982).

Dieudonné Enoh Meyomessse

Cette étape passera et le Cameroun continuera

Tout en soutenant que la dérive tribale en cours découle de la quête du pouvoir, l'historien et écrivain indique qu'il s'agit là d'une étape déterminante de l'avenir du Cameroun.

 Par Jean De Dieu Bidias

Les origines du tribalisme au Cameroun sont lointaines. Si la manipulation des identités et des tribus chez le colon avait pour but de diviser pour mieux régner, comment comprendre que les gouvernements successifs d'Ahidjo et Biya n'en soient pas venus à bout ?

Elles sont multiples, mais se ramènent toutes à une seule chose actuellement : la quête du pouvoir présidentiel. Parce que les Camerounais se plaisent dans le tribalisme, voilà l'explication. Il ne revient pas au seul gouvernement de lutter contre ce fléau, mais à l'ensemble du peuple camerounais. Or, celui-ci le désire-t-il vraiment ?

Dans le livre intitulé « *Discours sur le tribalisme* », vous affirmez que les grands vecteurs du tribalisme au Cameroun à ce jour, sont avant tout les « *élites* ». Certaines se serviraient de leur appartenance ethnique pour négocier des positions de pouvoir dans l'administration publique, comme dans la politique. Y a-t-il des risques, avec la fin de règne, que cette pratique s'accroisse ?

Première partie de votre question, les internements des militants du Mrc à Kondengui ces jours-ci le prouvent à suffi-

sance. Lisez les noms des concernés, vous serez stupéfaits du fait qu'ils sont majoritairement de la même aire culturelle et ethnique que le président de ce parti politique. N'est-ce pas le recours au tribalisme pour accéder au pouvoir ?

Deuxième partie : non, pas plus qu'avant, en 1992, lors de la présidentielle de cette année-là, il y a eu la même montée exponentielle du tribalisme, pourtant il n'était guère question de « *fin de règne* » en ce temps-là.

La remontée du tribalisme ne risque-t-elle pas de perdre le Cameroun ?

Non, nous assistons avec les crises de tribalisme actuelles, à une étape inévitable de la construction de la nation camerounaise. Cette étape passera, et le Cameroun continuera. Les Etats-Unis ont connu une guerre de sécession de cinq ans, 1860-1865, mais ils sont aujourd'hui le pays le plus puissant du monde, le Nigeria a également connu une guerre de sécession, 1967-1970, mais il est aujourd'hui l'un des pays les plus puissants d'Afrique.

Certains observateurs ont l'impression que l'Etat ne fait rien pour stopper ce poison...

Que pensez-vous que l'Etat puisse faire ? Les gens sont essentiellement de mauvaise foi, et jettent un regard tribaliste sur tout ce qui se fait, parce qu'ils sont essentiellement tribalistes, mais ne voient le tribalisme que chez les autres. Dès



lors qu'ils ne s'appellent pas Atangana, Mbarga, Abega, Es-somba, Zibi, Mvondo, Ateba, Ebode, Ndzana, Onana, Ze, Es-sono, les Camerounais estiment qu'ils ne sont pas tribalistes, car ce sont ceux qui portent ces noms-là uniquement qui, selon eux, le sont. Kamdem ne peut pas être tribaliste, Likeng, non plus, Aminou, encore moins, tout comme Ndifor. C'est Evina qui l'est, c'est Messi qui l'est. Voyez-vous, c'est très compliqué.

Quels sont les risques si les pouvoirs publics ne mettent pas des garde-fous, par exemple une loi contre le tribalisme ?

Chaque Camerounais estimera qu'elle ne doit s'appliquer qu'à ceux qui ne sont pas de son groupe ethnique. Ce n'est guère simple. Naturellement, il est possible de voter une loi sanctionnant la diffusion de discours incitant à la haine tribale, mais, les magistrats en sont-ils exempts ? Les commissaires de police ? Les commandants de brigades ? Les avocats ? Qui appliquera objectivement la loi ? Chacun protégera les siens. On voit déjà dans les universités camerounaises comment les notes sont « *tribalisées* ». Les directeurs de mémoires dirigent de préférence les mémoires des étudiants issus des mêmes régions qu'eux-mêmes, même choses pour les thèses, les recrutements comme enseignants, etc. Sur Facebook, 90% des personnes qui tiennent un discours de haine le font sous de faux profils, comment les identifier ? Il faudrait pour cela la collaboration des dirigeants de facebook, ceux-ci sont-ils prêts à le faire ? Les radios et les télévisions camerounaises ? On pourrait en fermer un grand nombre, à l'évidence, mais les mêmes « *journalistes* » qui les animent vont-ils perdre leur esprit pervers pour autant ? Ne vont-ils pas continuer à distiller leur venin par d'autres voies ?

La manufacture du tribalisme

L'urgence et l'exigence d'une révision constitutionnelle



Par Christian Djoko*

Qu'est-ce que la manufacture du tribalisme ? C'est la construction et l'instrumentalisation politique de la tribu à des fins de conservation du pouvoir. Le champ politique camerounais actuel témoigne de cette manufacture. Une fois de plus, une fois de trop sans doute, le tribalisme est utilisé pour, entre autres, corrompre le débat public, masquer les problèmes sociaux et maintenir un statu quo politique.

Le travestissement du débat

Je ferai d'emblée remarquer que la tribalité comme sentiment dual d'appartenance à un groupe ethnique et à une nation n'a rien de mauvais soi. C'est lorsque que ce sentiment dérive en chauvinisme saupoudré de haine et d'exclusion de l'autre qu'il devient problématique. C'est ce qu'on appelle le tribalisme. Ce phénomène qu'on retrouve dans toutes les tribus à des degrés variables a ceci de pernicieux qu'il nous dépouille de notre innocence, notre candeur, notre bon cœur. Il jette d'emblée une suspicion empreinte de préjugés sur nos dires, nos actes, nos intentions. Il dépossède la communication, la relation et l'échange de leur sincérité, de leur insouciance, de leur instant présent, pour immédiatement les médiatiser par un a priori.

Pour le tribaliste, son interlocuteur n'existe pas en tant que singularité propre. Il est réifié et déterminé. Il est remplacé par un individu imaginaire, cet être-là qui concentre ses peurs, ses préjugés et parfois sa haine d'une communauté ou d'un groupe ethnique. L'autre problème avec le tribaliste c'est qu'il ne questionne jamais l'inanité de son acte, mais le justifie en signalant que « c'est l'autre qui a commencé ». Autrement dit, sa folie est la conséquence de la folie d'en face. « Mon ami, tu crois que tu es plus fou que qui ? Je vais te montrer que le caillou c'est l'ami de tout le monde », entend-on souvent dire. Comme si le « ndem » de Patrice justifiait celui de Mathias. D'ailleurs, on fait face ici à la fameuse énigme insoluble concernant la préséance entre l'œuf et la poule.

Bref, pour le tribaliste, tout n'est que fonction de la tribu. Il est incapable, soit par mauvaise foi, soit par incapacité réelle, de s'affranchir d'une vision antagoniste ou belliqueuse des tribus. Et dans un décor déjà fortement délétère, les mots tels que « tontinards » et « sardinards » n'aident vraiment pas à apaiser les discussions.

Lorsqu'une argumentation est rabattue sur de telles considérations antéposées, le débat s'en trouve immédiatement biaisé, tronqué. Tel un traquenard, la discussion vire court pour laisser place à une succession de procès d'intention, à une involution du débat, à une prise en otage anticipée et insidieuse de la discussion. On ne s'écoute plus, on refuse d'entendre l'autre. Tout au plus on veut d'abord connaître sa situation géographique, son groupe ethnique, l'origine du nom (qui parle ? d'où parle-t-il ?, etc.) avant de se prononcer. Une fois qu'il a été identifié, on soupçonne son discours d'être systématiquement lesté de considérations ethniques. « Il dit ça parce qu'il est Bami, il dit ça parce qu'il est Wadjo, il dit ça parce qu'il Anglo, il dit ça parce qu'il est Bulu ».

Au fond, cette situation n'a rien de surprenant. On sait depuis longtemps dans « nos divers du Kwatt » que lorsque



certaines personnes sont incapables de démontrer l'invalidité de vos arguments ou de vos idées, elles s'attaquent à votre personne. En ces temps de crise post-électorale, il est d'ailleurs aisé de remarquer que ce qui est souvent visé par les différents interlocuteurs, ce n'est pas tant la sincérité des positions que la disqualification a priori des arguments de ceux et celles qui voient en tel ou tel politicien celui qui incarne le mieux leurs aspirations sociales et non celui qui porte le mieux leurs revendications ethniques.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi de nombreux Camerounais ont de plus en plus recours à des pseudonymes sur les réseaux sociaux. Ils semblent lassés de devoir continuellement se défendre, non de ce qu'ils ont comme positions politiques, mais de ce qu'ils sont (origine ethnique) du fait de la loterie naturelle (naître Matakam, Eton, Bamoun, Dschang, Bassa, etc.).

Vous l'avez sans doute compris, au-delà de son vécu tristement social dans un pays composé de près de 250 ethnies, cette indémodable obsession pour la tribu revêt aussi une dimension politique.

Stratégie politique

L'éruption et le maintien de la question tribale au centre du débat public participe, l'ai-je dit à l'entame de mon propos, d'une stratégie politique de conservation du pouvoir. Le régime en place a vite compris qu'il fallait éviter que la conversation nationale ne se structure autour des questions de (mal)gouvernance (corruption, crise anglophone, chômage, injustices sociales, insécurité, insalubrité publique, etc.). Il a surtout compris qu'il avait un intérêt certain à remplacer la convergence nationale (désir d'alternance) par une convergence de type native, émotive et tribale (solidarité ethnique).

Fort de ce constat, il a rapidement mis en veilleuse ses promesses de campagne pour alimenter un débat politique sur le tribalisme. Assez paradoxalement, il agite conjointement le spectre de la guerre civile et le chantage de la

paix tout en soufflant parallèlement sur les braises du cœur battant (émotions et passions) des effervescences communautaires.

Il est loisible d'observer que le recours au discours tribaliste a pour objectif inavoué de présenter les choses de façon simpliste, réductrice, binaire et manichéenne. « C'est EUX contre NOUS ». Comme nous l'enseigne depuis longtemps la veulerie politicienne : « il faut diviser pour mieux régner ». Et puis, c'est bien connu, la peur est toujours mauvaise conseillère. Elle incite plus souvent au statu quo qu'au changement. Il est là le véritable hold-up politique. Il s'opère derrière l'actualisation d'une électricité sociale autour de la tribu. C'est d'ailleurs sous ce prisme qu'il faut analyser les récentes sorties de Jean De Dieu Momo. Elles feront des émules et iront en se multipliant. C'est le fou du roi tout désigné. Le larbin de service chargé d'instrumentaliser la question tribale à des fins personnelles (opportunisme) et politiciennes.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'une telle stratégie fait mouche. Sur les réseaux sociaux, à tout le moins, on observe une montée en puissance des enclosures ethniques. L'érection de la tribu en une sorte d'endogamie plus ou moins sublimée tient dorénavant lieu de débat. On pourrait poursuivre à loisir sur cette manipulation qui semble consommée, mais n'en rajoutons pas. La coupe est pleine. Retenons cependant que lorsqu'on refuse de parler de tribalisme, le tribaliste s'en trouve immanquablement désarçonné. Il perd son fonds de commerce, son moulin à vent. Il n'a plus d'arguments. Il est nu, ne sachant plus quoi faire ni quoi dire. Et c'est tant mieux ainsi. Car, l'ambition dont on n'a aucun autre talent que le tribalisme ou l'appartenance ethnique est criminelle.

Halte à la manipulation

Somme toute, parler du tribalisme c'est faire le jeu du pouvoir. C'est souscrire par inadvertance à l'enfumage comme stratégie politique. C'est comme un magicien qui attire votre attention sur sa main gauche pour mieux réaliser son tour de passe-passe avec la main droite.

Je le redis, l'érection du débat sur le tribalisme est un guet-apens politique savamment orchestré pour nous distraire de l'essentiel, pour nous amener à discuter de l'accessoire, du périphérique au détriment de l'essentiel : la (mal)gouvernance. « Mbom, les pb du mboa dépassent les chamaileries inter-villages ». Nyango, je suis en train de dire que les plaies de l'immense majorité des camerounais(es) ne s'arrêtent pas aux démembrements territoriaux tracés par l'histoire ou par l'administration. À l'heure si sombre où nous sommes, le misérable s'appelle Elong, Agbor, Foumane, Bouba, Amoua, Tchouaga, Ayissi. Il agonise sous tous les cieux et gémit dans toutes les langues du pays.

Résistons à la tentation de nous laisser emporter par la vanité des débats ethnocentriques. Prenons d'assaut l'espace public pour dénoncer la corruption qui ne cesse de gangréner notre pays et pour donner de la voix pour dire « NON » à la guerre dans le Nord-ouest et Sud-ouest. Parlons du pays réel et non de la tribu accidentelle comme le font à dessein les politicards clownesques, les journalistes corrompus et les partisans du statu quo. Notre pays mérite mieux.

*EXPERT EN DROITS DE L'HOMME ET ACTION HUMANITAIRE

Tribalisme, antisémitisme et effervescence sociale, médiatique et politique au Cameroun

 Par Antoine Onana*

Le présent propos entend apporter sa part de réaction à une actualité poignante ayant suscité moult réactions dans l'espace médiatique cathodique et numérique camerounais. En effet, le 03 février 2019, monsieur Jean De Dieu Momo, nouveau ministre délégué à la Justice, étreignait dans le champ médiatique camerounais sa nouvelle posture institutionnelle par des propos qui ont suscité des réparties cathodiques et numériques variées dans le champ institutionnel, médiatique et intellectuel camerounais. Des voix se sont prononcées sur les propos de monsieur Momo pour les réprouver ou pour les approuver. Il a même été parfois question de trouver à ce nouvel impétrant de la gouvernance institutionnelle des circonstances atténuantes. Une voix influente du paysage politique camerounais y a par-delà tout décelé l'irruption d'un certain antisémitisme au Cameroun.

Sans qu'il soit utile de revenir sur ces propos suffisamment relayés par une presse exubérante et enthousiaste rendue fébrile par l'écho redondant des nouveaux modes de communication numériques, certaines précisions demeurent utiles afin d'éviter les excès de joutes et empoignades susceptibles de jeter de l'huile sur le feu, d'envenimer un débat susceptible de dégénérer face à l'effet d'emballement lié à la mutation de la communication sociale vers le tout numérique, l'empressement épistolaire, et par conséquent, le surinvestissement émotionnel.

Pareilles précisions demeurent d'autant plus importantes lorsque les interlocuteurs de cette nouvelle foire à l'empoigne et au batifolage numérique font l'économie d'une précision conceptuelle des notions brandies, d'une saisie historique parcellaire d'une réalité mouvante, détonante et complexe. Perspective d'autant plus pernicieuse lorsqu'elle se déploie sur le champ du politique, espace où culmine par essence une certaine violence, en tout cas où l'effet cliquant désiré rallie les affidés et les ralliés à la cause. Le but principal ici est de s'expurger d'un effet de halo par trop restrictif dans le maniement des concepts liés à une réalité ondoyante mais cernable.

Il demeure en effet dangereux de mêler communauté d'ethnie et communauté du politique, cocktail explosif s'il en est. Les propos de monsieur Momo, ministre investi par le fait même de son strapontin d'une délégation de la souveraineté nationale, sont à condamner sans équivoque, d'autant plus que dans la même sortie médiatique, il laisse affleurer l'idée d'une supériorité intrinsèque de son groupe ethnique selon une constante d'autant plus inquiétante qu'elle est passée à la trappe suite au buzz suscité par ses saillies langagières. Le régime a bien fait de se démarquer de cette posture.

Pour verser dans l'érudition sociologique ou philosophique, il y a les Bamilékés, les Betis, ou les Juifs si l'on veut honorer une actualité pour le moins délétère, et les agissements de tiers issus de ces communautés qui n'engagent aucunement l'ensemble des individus de celles-ci, anti-fixisme ethniciste oblige. Les propos de monsieur Momo rappellent bien les insanités servies par certains torchons numériques et physiques, lesquels se reconnaîtront ici, contre certaines communautés auxquelles sont imputés pêle-mêle les malheurs de la gouvernance, l'indigence matérielle de certains terroirs et quartiers en proie en fait aux ravages d'un cosmopolitisme moderne structuré au premier chef par la sélectivité monétaire néocoloniale.

L'on n'est pas loin là, au demeurant, d'une opinion pernicieuse car tout autant fantasmée qui voit dans la propagation récente de certains maux, à savoir l'insalubrité et le désordre urbain, la vénalité et le goût du lucre ambiants, la conséquence d'un grégarisme congénital à certaines com-

munautés ethniques promptes à privatiser les bénéfices de la multi-culturalité, ensemble de fumets nauséux légitimant in fine un suprématisme ethniste donnant droit au bien-fondé d'une revendication exclusive du pouvoir exhibée dans un cas comme dans l'autre au bénéfice d'entreprises politiques douteuses. C'est que, dans le cas d'espèce, la généralisation emporte souvent des conséquences périlleuses dès lors qu'elle repose communément sur des constats spécieux et hâtifs. Voilà pour les précisions nécessaires à l'émergence d'un débat sain.

Maintenant, il y a les pré-requis du débat, la perspicacité philosophique, l'érudition anthropologique, et une réalité souvent têtue faite d'un investissement du politique par de tiers issus d'une communauté ethnique à des fins de quête du pouvoir individuel, social ou politique, réalité dont fait bon cas au demeurant une anthropologie moderne, entreprise qui n'engage point l'ensemble des membres de la communauté concernée puisqu'elle est parfois décriée par d'autres tiers de la même communauté ethnique.

Fins politiques

L'arme tribale est en effet un outil commode de la reproduction du politique au Cameroun où elle fournit une bonne part des ressources de l'« exister » politique. Pour le régime, bénéficiaire d'un quadrillage institutionnel d'un Etat néo colonial qui n'existe plus que par les lambeaux élitaires d'une représentation locale en proie de fait à une délitescence sociale généralisée, perceptible dans ses bastions électoraux confortés par les dernières élections, l'instrumentalisation de l'arme tribale légitime l'illusion d'une représentation nationale à questionner. Il eut été plaisant, à cet égard, que monsieur Kamto, opposant politique, donc acteur porteur d'une nouvelle morale intéressée par le vote multi-ethnique, condamnât la furie ethniste déployée par certains médias ou ses groupies auto-proclamées contre certains concurrents politiques dont monsieur Libiih ou des intellectuels comme monsieur Nguini ou madame Beyala. Hélas, il n'en a rien été, ou si peu, dans un contexte d'emballement fébrile ethno-tribal postérieur aux « memoranda », à une revendication identitaire néocoloniale assumée par un segment non négligeable de la Nation, et plus inquiétant pour le politique, à une uniformité programmatique et idéologique d'une offre politique locale rendue ahurissante par son conformisme sidérant avec le mondialisme – Cfa, Ape, post ajustement soi disant émergent à l'aune de filets sociaux illusoire,....- lors même que ces thèmes liés directement ou incidemment à la mondialisation – Cfa, Ape, chômage, inflation,....- sont ceux qui suscitent l'engouement



d'une jeunesse multiculturelle abandonnée à elle-même, au Cameroun et sur le continent. De fait, ces thèmes devraient maculer de leurs lettres d'or les programmes des formations politiques camerounaises, de celles en tout cas qui animent la façade institutionnelle de notre Etat néo-colonial soumis à une impitoyable mondialisation, phénomène qui se traduit pour le système politique local par une uniformisation programmatique inédite depuis l'ère coloniale.

Pendant que le tribalisme ainsi que d'autres fléaux embrassent le pays, indigence idéologique et prodigalité tribale couplées à d'autres maux se font face de façon délirante sur la scène politique locale. Il est assez inquiétant de relever ces derniers temps la déchéance du débat idéologique au profit d'une mobilisation politique liée aux mises en scène publicitaires des candidats mais surtout de plus en plus et de façon inavouée à l'affect ethniste.

Pareille perspective n'est pas seulement imputable aux nouveaux modes de communication sociale, mais bien à une tolérance politique envers le vote tribal si l'on se fie à l'adossement ethno-tribal des actuelles formations politiques pourvues de la représentation institutionnelle locale et régionale. Réalisme politique du village électoral oblige ? Probablement de prime abord. Curée politique vers les reliques d'un Etat néo-colonial broyé par une mondialisation féconde en rareté matérielle pour les acteurs politiques eux-mêmes ? Sans doute. Le jeu avec le tribalisme ou la ressource tribale emporte souvent des conséquences insoupçonnées sur le plan politique.

*SENIOR LECTURER IN POLITICAL SCIENCE, UNIVERSITY OF BUEA, FACULTY OF LAWS AND POLITICAL SCIENCES, DEPARTMENT OF POLITICAL SCIENCES AND COMPARATIVE POLITICS ;
P. O. Box 63, BUEA ;
PHONE : 672 33 32 98.

Lettre ouverte au président de la République du Cameroun

Objet : Proposition de solutions à la crise dite anglophone



Par Pr. Titus Edzoa

Monsieur le Président,

Au moment où notre Nation, lentement mais fatalement s'en va glissant vers une déréliction certaine, ébranlée et fissurée qu'elle est dans l'essence même de ses fondements historiques, la spontanéité de ma plume téméraire interpelle dans son élan le citoyen patriote que je suis. Lui résister eût été une manifeste malhonnêteté intellectuelle vis-à-vis de vous, vis-à-vis de mon pays, et même un coupable reniement de mes propres convictions. C'est pourquoi, à toutes mes différentes et précédentes interventions médiatiques, je viens respectueusement joindre cette lettre ouverte à votre intention.

En prologue, permettez que je vous propose la visite de ce bref quatrain de Nicolas de Lyre, pouvant susciter quelques réflexions lumineuses dans la recherche d'une solution définitive au problème existentiel qui nous taraude, à savoir la guerre civile dans les zones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de notre pays :

« La lettre enseigne les faits
L'allégorie ce qu'il faut croire
La morale ce qu'il faut faire
L'anagogie ce vers quoi il faut tendre. »

La suite de ma réflexion s'articule sur les 4 volets suivants :

1. Un rappel synoptique des faits historiques ;
2. Le déclenchement de la crise ;
3. Les conséquences ;
4. La proposition de solutions.

1. Rappel synoptique des événements historiques

En février 1916, en pleine 1ère guerre mondiale, l'Allemagne perd le Kamerun sous les assauts franco-britanniques. Un accord de partage (la première division non consentante de notre pays) est organisé entre la France et la Grande-Bretagne. Les 4/5 du territoire vont à la France et le 1/5 à la Grande-Bretagne divisé en 2 parties, le Northern Cameroon et le Southern Cameroon.

En 1922, par un accord de mandat de la Société des Nations (SDN), la France régira l'administration en zone francophone et la Grande-Bretagne en zone anglophone. A l'issue d'une 2e guerre mondiale, confirmant la défaite allemande, l'ONU confirmera cette répartition. En conclusion, à l'issue des 2 guerres mondiales, le Kamerun allemand sera divisé en 3 Etats : le Cameroun francophone et les 2 Camerouns anglophones : le Northern et le Southern Camerouns.

a/ De 1957 au 6 novembre 1982 : Régime du Président Ahmadou Ahidjo

Le 1er janvier 1960, le Cameroun francophone devient indépendant, sous la dénomination de République du Cameroun.

Les 11 et 12 février 1961, un plébiscite est organisé dans les 2 territoires, Northern et Southern Camerouns par les Britanniques, sous l'égide de l'ONU : le Northern choisira l'union avec le Nigeria et le Southern, l'union avec la République du Cameroun.

Du 16 au 22 juillet 1961, la Conférence de Foumban permet que les 2 Etats restant s'accordent pour la création d'un Etat fédéral : le 1er octobre 1961, une nouvelle Nation est née : la République Fédérale du Cameroun.

Le 20 mai 1972, le Président Ahmadou Ahidjo organise un referendum sur la fin du système fédéral en vigueur et la réunification de l'Etat oriental avec l'Etat occidental. Le « Oui » l'emporte et le pays devient la République Unie du Cameroun.

La rupture d'avec le travail d'unité, remarquablement accompli par l'ancien Président Ahmadou Ahidjo et les différents acteurs politiques de l'époque, fut une erreur inqualifiable.

b/Période du régime du Président Paul Biya, à partir du 6 novembre 1982.

Une démarche pour le moins curieuse vient remuer les cendres du passé par la loi no 84-1 du 4 février 1984, modifiant unilatéralement la dénomination du pays : la République Unie du Cameroun devient la République du Cameroun.

Erreur aussi politique qu'historique, ce changement sémantique sera malheureusement entériné au forceps lors de la révision de la Constitution du 18 janvier 1996, et sera ressenti de la part des Camerounais issus de la zone anglophone, comme un camouflet, une humiliation, un authentique mais incompréhensible reniement par le mépris d'un consensus historique mutuel d'unité dans le respect le plus absolu de la diversité... Erreur qui se paie très cher aujourd'hui, avec des conséquences pour le moins dramatiques...

2. Le déclenchement de la crise

- En octobre-novembre 2016 : On assiste à des revendications corporatistes des Avocats et des Enseignants au Nord-Ouest et du Sud-Ouest, revendications tout-à-fait légitimes et qui, pour d'autres raisons, pourraient être faites dans n'importe quelle région de notre pays. Le système en place, par incompetence et une légèreté habituelle, en sous-estime les fondements. A cette désinvolture, il faut ajouter la non-application de la Constitution depuis plus de 20 ans. En outre, la répartition effective du pouvoir central dévoile une

iniquité flagrante et ahurissante au Sommet de l'Etat : les francophones occupent depuis fort longtemps les postes majeurs :

- Le Président de la République est francophone ;
- Le Président du Sénat est francophone ;
- Le Président l'Assemblée Nationale est francophone ;
- Le Président du Conseil Economique et Social est francophone ;
- Le Président du Conseil Constitutionnel est francophone ;
- Le Président de la Cour Suprême est francophone ;
- Le Premier Ministre, enfin, est anglophone.

Précédée par cet état des choses, une répression aveugle de ces revendications vient ouvrir largement la brèche où les partisans de la sécession viendront malheureusement s'engouffrer. Ma conviction est que nous aurions pu agir rapidement pour empêcher l'aggravation de cette situation. Ça n'a pas été le cas et je le regrette profondément.

3. Les conséquences

Elles sont désastreuses, la première étant la mise à rude épreuve de l'essence même de notre unité nationale. A la suite de nombreux et laborieux échanges, compromis devenus historiques, le Cameroun avait réussi, par la sagesse d'interlocuteurs patriotes des 2 cotés, francophones et anglophones, à bâtir un socle où devaient venir se fondre les différences et créer ainsi une unité dynamique. Cette unité devait être nourrie par la diversité de l'une et l'autre partie. En écoutant les uns et les autres, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, anglophones et francophones confondus, le Cameroun profond, unanime, tient à son unité. Cet heureux constat peut faciliter la recherche de solutions appropriées par la suite.

En attendant, les conséquences de cette guerre civile sont horribles. Tenez, Monsieur le Président, quelques chiffres :

- A) En pertes humaines et conséquences démographiques :
 - 200 membres de nos forces de l'ordre et plus de 500 civils tués : une cruauté et une barbarie révélées par des images insoutenables.
 - L'exode des réfugiés est massif, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays : selon l'UNHCR, les réfugiés au Nigeria sont d'environ 30 000 Camerounais ; 4/5 sont des femmes et des enfants dont la scolarisation est sévèrement compromise.
 - A l'intérieur, plus de 75 000 personnes déplacées ;
 - Des enlèvements d'une dizaine de Chefs d'entreprises, de hauts responsables et commis de l'Administration. Bref, environ 437.000 Camerounais ont fui leur domicile, dont 246.000 au Sud-Ouest et 191.000 au Nord-Ouest, un décor véritablement catastrophique.
 - Des villages incendiés et ravagés.

- B) Conséquences économiques et sociales

En référence à une étude détaillée du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) du 13 septembre 2018, nous avons retenu quelques chiffres : Un manque à gagner en termes de chiffres d'affaires de 269 milliards de FCFA dans les secteurs suivants :

- Industries agro-alimentaires
- Agro-industries locales
- Télécommunications
- Filières café-cacao
- Services agricoles
- Distributions, etc.

Un manque à gagner immédiat de 6 milliards de FCFA de recettes fiscales pour l'Etat au titre de l'acompte de l'impôt sur les sociétés.

Des pertes d'emplois dans le secteur formel des entreprises agro-industrielles évaluées à 8 000 emplois, à ajouter aux 6400 emplois perdus sur les sites en arrêt de production des agro-industries du fait de cette guerre civile.

La chute conséquente des recettes d'exportations évaluée à 20%, car 45% du cacao camerounais provient du Sud-Ouest et 75% du café arabica du Nord-Ouest.

Le taux de chômage dans l'agriculture est en hausse de 7% : en exemple, la CDC (2e employeur après l'Etat), n'a que 7 sites fonctionnels sur les 20 au total...

En guise de synthèse, cette crise a des conséquences humaines, économiques et sociales désastreuses. Chaque jour qui passe en amplifie la dimension et la profondeur. La routine de la désolation, de l'insécurité, s'installe dans l'indifférence générale. Le feu et le sang de nos frères et sœurs citoyens s'entremêlent dans un enfer ardent. Horresco referens !

Monsieur le Président,

J'ai la certitude qu'en parcourant ces quelques lignes, qui viennent s'ajouter à votre information quotidienne, vous compatirez avec votre peuple, aujourd'hui hagard de sa détresse !

4- Solutions préconisées :

Monsieur le Président, vous conviendrez avec moi que les mesures préconisées jusqu'à présent sont demeurées infructueuses. Souffrez tout autant d'en faire ce constat avec moi :

- La création par décret d'un organe de promotion du bilinguisme : plétho-



rique et couteux, il s'est avéré inefficace, car cette crise n'est pas un problème de langue et de culture.

- La libération par décret de 289 individus : un geste certes de bonne volonté, mais périphérique quant à l'essence même du problème.
- Des tentatives de rencontres et d'échanges informels à différents niveaux, intérieurs et extérieurs de la société civile... tout aussi infructueuses...
- Et surtout, « the last but not the least », votre détermination clairement affichée d'anéantir par la force les partisans de la sécession au cours de vos multiples interventions médiatiques.

Monsieur le Président,

Toutes ces mesures ont plutôt créé et exacerbé la radicalisation ; chaque jour qui passe enlise la situation et chaque mort de nos citoyens est une mort de trop. Toute guerre, d'où qu'elle vienne est la négation de l'humanité par elle-même. Cette guerre civile qui détruit notre Nation en est l'anéantissement même.

Cette insécurité permanente pèse et pèsera lourd dans notre univers sociopolitique. J'avais préconisé avec véhémence de surseoir aux élections présidentielles. Mon appel fut étouffé... Je reste persuadé que vouloir reprendre des élections législatives et municipales sans résoudre le drame que vit notre pays au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, c'est augmenter les frustrations chez nos compatriotes et cela risque d'être une fois de plus mal pris ou mal interprété sur le plan national et international. Aujourd'hui, la suite des événements appelle à de nouvelles recommandations et à des solutions sans délai, présidées et ordonnées par vous-même.

Conclusion :

A- Recommandations :

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, je vous suggère respectueusement de surseoir à tout suffrage électoral aussi bien les législatives que les communales. Non seulement l'insécurité qui règne dans le pays en interdit l'application des règles démocratiques, mais le code électoral en vigueur étant essentiellement anti-démocratique, organiser des élections dans ces conditions serait entériner la sécession de fait de notre Cher pays, responsabilité trop lourde à porter pour tout leader, et qui plus est, pour celui qui s'est engagé à laisser en héritage une « Nation Unie et indivisible dans sa diversité ».

En tout état de cause, les résultats issus de telles élections, quels qu'ils soient, entraîneraient des contestations tout aussi incontrôlées et alimentant le cycle de la violence. La priorité des priorités, comme je l'ai affirmé de nombreuses fois, c'est la résolution de la crise dite anglophone, dans les 2 régions de notre pays : le Sud-Ouest et le Nord-Ouest.

B- Proposition de solutions :

1. Une adresse solennelle, médiatisée, du Président de la République, à la Nation, ordonnant l'arrêt des hostilités sans délai, déclenchant le retrait du dispositif militaire de ces 2 zones, dans le respect des règles de sécurité bien évidemment.

2. Ouvrir en même temps des Assises Nationales présidées par le Président de la République lui-même, réunissant tous les représentants des forces vives de la Nation : majorité et opposition politiques, religieux, société civile sans oublier les représentants des partisans de la sécession...

3. Débats ouverts concernant notamment une armistice et les conditions d'une éventuelle amnistie...

4. Débat sur le code électoral et sur le mode de désignation des membres d'ELECAM, préalables nécessaires pour détendre l'atmosphère politique. Mais surtout pour accéder à un minimum de démocratie à laquelle aspire notre société depuis si longtemps déjà.

5. Clôture des Assises par le Président de la République lui-même, étant entendu que les résolutions retenues par ces Assises seront exécutées et suivies par un organe « ad hoc » issu des assises. Le président peut, par un tel acte, redonner espoir aux Camerounais.

6. Enfin, pour détendre l'atmosphère sociopolitique particulièrement fébrile en ce moment, je vous suggère respectueusement la libération du Professeur Maurice Kamto et ses partisans, étant entendu que ceux qui ont vandalisé les Ambassades de la République du Cameroun en Europe (Paris, Berlin, ...) doivent être poursuivis selon la Loi.

Telles sont, à l'aune d'une analyse profonde, les réflexions que j'ai bien voulu partager avec vous dans l'intérêt supérieur de notre pays.

Aujourd'hui, le 13 Février 2019, je viens vous souhaiter un Joyeux anniversaire. Monsieur le Président, que Dieu vous bénisse.

En attendant, Monsieur le Président, je vous prie d'agréer ma très haute considération.

Salon de l'entreprise

Le top départ

Depuis le 16 février dernier, la septième édition de Promote est sur les rails.



Par Cyril Marcel Essissima

La septième édition du Salon international de l'entreprise, de la Pme et du partenariat s'est officiellement ouverte le 16 février dernier au Palais des congrès de Yaoundé. Dans une ambiance festive rythmée par des griots et des groupes de danse traditionnelle, la coupure du ruban symbolique s'est faite conjointement par l'inspecteur général du ministère du Commerce, Magelan Omballa (représentant du ministre) et l'organisateur mandaté de Promote, Pierre Zumbach, par ailleurs président de la Fondation Inter-Progress (Fip). Alors que les exposants s'affairent encore dans leurs stands pour les derniers bouclages, la ruée des visiteurs fait monter la pression et témoigne de l'ampleur de l'événement. Placé sous le haut patronage du président de la République, Promote est un rendez-vous « soutenu par le gouvernement » et qui coïncide avec le « mandat des grandes opportunités » pour un Cameroun prospère, selon le mandat du gouvernement. Jusqu'au 24 février prochain, plus d'un millier d'entreprises nationales et internationales vont exposer autour du thème « climat des affaires et développement durable de l'économie, l'énergie et le social ». Les organisateurs annoncent quelques « 900 enseignes ou raisons sociales ». Parmi les

participants, l'on compte « une vingtaine de ministères, une trentaine de pays étrangers, des organisations internationales et régionales, des entreprises de toutes tailles, les institutions de régulation de l'économie, les groupements professionnels », etc. Depuis 2002, Promote se présente comme le « plus grand rassemblement économique en Afrique centrale ». Tout au long de cette foire aux affaires et aux opportunités, des conférences – débats, des rencontres « be to be » (B2B), des soirées récréatives et culturelles vont agrémenter le séjour des visiteurs et des participants.



Cérémonie d'ouverture officielle Promote.

Coulisses

Des retardataires au pas de course

Jusqu'à hier 17 février, certains exposants s'activaient encore pour la mise en place de leur stand.



Par Perrine Masso

Promote a bel et bien commencé, mais certains exposants semblent à la traîne. D'autres n'ont pas bien le principe de location des espaces réservés par le Comité d'organisation. « La police ce n'est pas des hommes comme nous ? Comment vous pouvez vouloir nous traiter de la sorte », lance un homme, la soixantaine sonnée à un autre qui arbore un badge sur lequel est indiqué « Comité d'organisation de Promote ». C'est très courroucé que ce dernier raconte : « Il nous demande de retirer nos produits pourquoi ? Il n'essaye même pas de nous écouter ». A un mètre de lui, d'autres exposants sont dans la même situation. Parmi eux, Youssouf Ali. Assis devant la table en matériel provisoire qu'il a monté, il semble dépassé par les événements. Le regard fixé sur les produits artisanaux qu'il ambitionnait commercialiser, il interroge le ciel. « Je vais faire quoi maintenant si on nous refuse l'emplacement. C'est le président des artisans du Grand-Nord qui m'a dit que je pouvais installer mes produits ici. Seigneur je fais comment maintenant ? », se lamente-t-il. Jeannine, - nom d'emprunt - la dame qui l'assistait dans sa mise en place, explique que c'est faute de moyens qu'ils se sont rapproché du président des artisans pour qu'il les aide. « Ils veulent que nous louions un stand. Mais c'est très cher pour nous. C'est vrai



Sur le site de Promote. Des retardataires s'activent.

qu'il y en a qui s'en procure 400 000 Fcfa voire 300 000 Fcfa mais nous on n'a pas cet argent », déplore-t-elle. Alors qu'il y en a qui craignent ne même pas avoir un lieu où exposer leur savoir-faire, d'autres traînent encore le pas. Même si le site est déjà plein de couleurs en raison des diverses entreprises qui se déploient sur les lieux, d'autres par contre essayent simplement de rattraper leur retard. A divers endroits, des tas de planches sont visibles. Dans certains stands, des couches de peintures sont appliquées, question de rehausser l'éclat des lieux. « Nous faisons l'effort pour que tout soit prêt pour demain (ce lundi, ndlr) parce qu'on nous a dit que c'est demain que les vrais choses vont commencer. Nous sommes en train de nous activer pour être prêt d'ici là », indique David Kenmogne un propriétaire de stands.

AGENDA

Aujourd'hui

- Les journées-Pays ;
- Journée officielle de Promote 2019 ;
- Exposition du Savoir-faire ;
- Inauguration Pavillon Club Italia Expo ;
- Ouverture de la minute de l'industrie du pavillon de l'industrie.

Demain

Conférences-Débat

- Forum Eau, Énergie, Environnement (EEE) ;
- Conférence Minmidt sur le Technopôle Agro-industrie ;
- Rencontres : « Intégration des services numériques dans l'économie » ;
- Journée Grande-Bretagne: « Partenariat pour une croissance industrielle » ;
- Arts et spectacles**
- Workshop : « La mise en marché du spectacle dans les circuits internationaux »
- Concert : Estel Mveng / Mira Bika / Benjamin Mambou

Le guide des exposants de Promote 2019

- Toutes les formalités administratives se déroulent au Secrétariat de Promote situé dans le bâtiment central de la partie basse du Palais des congrès ;
- L'exposant recevra, après vérification de la conformité de son dossier administratif et acquittement entier et complet des prestations souscrites : Un Bon d'entrée qui lui permet d'être conduit et d'accéder aux espaces sous-crits, le Diplôme de l'exposant, 04 badges nominatifs gratuits qui auront été préalablement commandés avec une liste nominative, à envoyer ou déposer avant le 25 janvier 2019, indiquant les patronymes et les numéros de la pièce d'identité des personnes concernées ;
- Les exposants sont informés qu'une évaluation de tous les stands sera opérée par un Comité technique indépendant de l'organisateur afin de primer et récompenser les meilleures réalisations à l'issue du Salon ;
- Heures d'ouverture de Promote 2019 : tous les jours de 06 h 00 à 08 h 00 ;
- Ouverture des stands aux visiteurs : les stands d'exposition sont ouverts au public des Visiteurs de 09 h 00 à 20 h 00. (Des animations spéciales sur le podium du Théâtre de verdure peuvent déroger à l'heure de fermeture).

Budget d'investissement public**L'exécution physique régresse encore**

Malgré les mesures prises par le gouvernement pour renouer avec un rendement optimal, son taux a reculé à 76,36% en 2018 contre 91,94% en 2017.

 Par Lucien Bodo

Pour 2018, l'objectif affiché du gouvernement était de faire mieux que l'année précédente. Mais le 15 février dernier, le Comité national de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, réuni à Yaoundé, a reconnu un échec. Il ressort en effet de ces travaux que le budget d'investissement, chiffré à 1310 milliards Fcfa en termes de crédit de paiement l'année dernière, a connu un taux d'engagement de 93,64%, un taux de liquidation de 89,72% et un taux d'ordonnancement de 89,42%. Si ces données sont un motif de satisfaction pour les autorités, la grande déception vient de l'exécution physique du Budget d'investissement public (Bip). En effet, alors que cet indicateur s'était bien comporté en 2016 en culminant à 95,94%, il a reculé en 2017 à 91,94%, pour finalement chuter à 76,36%.

La tendance baissière qui s'observe pour le compte de l'année 2018 trouve ses fondements dans divers facteurs. Le Comité identifie d'abord des difficultés liées à la contractualisation des projets. Il invoque, entre autres, une superposition des dispositions réglementaires en matière de commande publique, une insuffisante appropriation des procédures par certains cocontractants et le non-respect des plans de passation des marchés.

Le Bip est ensuite plombé par des entraves liées à l'exécution physique des projets proprement dite. L'élément premier à ce niveau c'est l'insécurité qui règne dans plusieurs régions du pays, avec un pic enregistré au Nord-Ouest et au Sud-Ouest. Dans ces deux régions, les sécessionnistes s'attaquent régulièrement aux engins et ouvriers des en-

treprises déployées sur le terrain, ralentissant ou bloquant ainsi les travaux. Le Comité note aussi l'abandon récurrent des chantiers par certains prestataires, le non-respect des délais contractuels, la mauvaise exécution des chantiers, l'insuffisance des ressources matérielles de certaines entreprises adjudicatrices, le retard dans l'exécution de certains projets, etc. Enfin, au plan financier, les retards et arrêt des travaux de certains projets découlent de retards accusés dans le paiement des décomptes.

Chaque année, le gouvernement échafaude pourtant une stratégie pour lever ces externalités. Pour 2018 par exemple, les innovations ont porté sur trois points : la contraction des délais de démarrage de l'exécution du budget, l'appropriation optimale des procédures par tous les acteurs et le renforcement de l'accompagnement de toutes les parties prenantes à l'exécution du Bip. Malgré ces me-



Exécution du Bip. Toujours loin des attentes.

sures, les résultats obtenus sont en deçà des espérances. Ainsi, afin de redresser la barre, Rosette Ayayi, présidente du Comité national du suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, recommande, entre autres, la tenue régulière des cadres de concertation mensuelle autour des gouverneurs et préfets, ainsi qu'au sein de chaque département ministériel et une meilleure appropriation des procédures de la commande publique et de l'exécution physico-financière du Bip par les intervenants de la chaîne d'exécution.

Camair-Co**Destination, novembre 2019**

Le secrétaire général de l'Association des compagnies aériennes africaines vient d'effectuer une visite au Cameroun dans le cadre des préparatifs de la 51^e Ag de cette organisation.

 Par Lucien Bodo

Abderahmane Berthé, le secrétaire général de l'Association des compagnies aériennes africaines (Afraa), est arrivé au Cameroun le 12 février dernier. Sa visite, qui s'est achevée trois jours plus tard, lui a permis de prendre le pouls des préparatifs de la 51^e Assemblée générale de l'Afraa. L'évènement se tiendra à Yaoundé du 24 au 26 novembre prochains, sauf changement de dernière minute.

Durant son séjour, il a pu rencontrer quelques autorités camerounaises, notamment le secrétaire général de la présidence de la République et le ministre des Transports. Abderahmane Berthé a également visité plusieurs sites où ce



Le Sg de l'Afraa et le Dg de la Camair-co lors de la conférence de presse du 14 février dernier.

rendez-vous annuel se déploiera : le Palais des congrès, le

Musée national et quelques infrastructures hôtelières. Enfin, une séance de travail a eu lieu entre lui et les équipes de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).

C'est en effet la compagnie nationale aérienne qui est la cheville ouvrière des préparatifs de l'Ag de l'Afraa. Son directeur général, Ernest Dikoum, en est par ailleurs le président en exercice. Face à la presse le 14 février dernier, ce dernier s'est voulu rassurant quant au soutien des autorités camerounaises pour la tenue de cet évènement. « Ce n'est pas simplement une affaire de Camair-Co. C'est une affaire qui concerne tout le Cameroun. C'est une vitrine pour notre pays, avec beaucoup d'opportunités au plan touristique », explique Ernest Dikoum. L'Assemblée générale de l'Afraa verra en effet la participation d'environ 500 délégués issus de plusieurs continents, des principaux constructeurs (Boeing, Airbus,...), des entreprises spécialisées dans le domaine des services, etc.

Basée à Nairobi, au Kenya, l'Association des compagnies aériennes africaines a été créée en 1968 à Accra, au Ghana. Elle compte 40 membres qui représentent 85% du trafic aérien en Afrique.

Ligue 2

Le Canon ne tonne plus

Après deux journées explosives, le club de Nkolndongo a été tenu en échec (1-1) par As Matelots samedi dernier à Yaoundé.

 Par Désiré Domo

Dans un match à grande intensité, le Canon sportif de Yaoundé a réussi à obtenir un match nul (1-1) devant As Matelots de Douala, samedi dernier au Stade militaire de Yaoundé. Même si les Mekok Me Ngonda ont pu se rendre compte que leur adversaire du jour a profité des « gaffes » de l'arbitre central de la partie. En effet, jamais un arbitre n'a autant été hué depuis l'ouverture de la saison le 02 février dernier. Les soupçons de l'incompétence du trio arbitral dirigé par Claude Rexona finissent par être confirmés à l'heure de jeu. Alors que les visiteurs mènent à la marque (1-0) depuis la 3e mn sur penalty (concrétisé par Franck Edson Tapa), le central de la rencontre produit ce que le public va qualifier de l'insolite du match. En fait, le milieu de terrain de As Matelots Yves Mbida Anguissa est freiné dans sa course. Claude Rexona siffle en faveur de son équipe. Pris dans la panique, avec la pression du public dans les gradins, il va relancer le match. Mais, en donnant plutôt l'avantage au Canon sportif de Yaoundé. L'occasion faisant le larron, Landry Ondobo bat le gardien de but Edouard Sombang Menang à plate couture et remet les pendules à l'heure. Le Stade militaire de Yaoundé est en ébullition. Le banc de touche de As Matelots est dans tous ses états. Tandis que les supporters du Canon sportif jubilent, tout en reconnaissant le mauvais arbitrage. C'est sur ce score de parité que les deux formations se séparent au coup de sifflet final.

Malgré ce score nul, le Canon sportif a atteint son objectif. Celui de chiper la deuxième place de Ligue



Ligue 2 : Le Canon freiné dans son élan.

2 à son vis-à-vis. Les poulains de Claude Ndjeng totalisent certes le même nombre de points (07 pts) que les ouailles de Gabriel Zabo, mais grâce au goal average, le capitaine Axel Ndzana Ngolo et

ses coéquipiers pointent désormais derrière Fap de Yaoundé, le leader et prochain adversaire. Toutefois, As Matelots est le premier club à tenir le Kpa Kum en échec cette saison.

Réactions

Franck Edson Tapa, attaquant As Matelots
Les arbitres ont gâté le match

Nous prenons ce que Dieu nous a donné. Mais, nous sommes beaucoup déçus par les arbitres. C'est le football. Et nous savons que dans le football tout est possible. Donc, nous allons continuer à travailler. Nous n'allons pas baisser les bras parce que les arbitres ont gâté le match. Si vous avez regardé la rencontre de la première à la dernière minute, vous vous serez rendu compte que l'arbitre ne nous a pas vraiment aidés. Il était de tout cœur avec le Canon de Yaoundé. Toutefois, en face, il y avait une bonne équipe du Canon sportif de Yaoundé. Nous respectons son statut.



Claude Ndjeng, entraîneur Canon sportif de Yaoundé
Mon équipe a eu un match difficile

Ce qui est important c'est de noter ce qui n'a pas marché. De toutes les façons, mon équipe a eu un match difficile. Nous avons mis en place un dispositif de jeu que nous n'avons pas forcément respecté. Les joueurs ont par contre été courageux. A défaut de gagner, ils sont revenus au score. Nous avons été menés assez rapidement dans les conditions discutables. Mais, je n'ai pas pour habitude de critiquer les décisions des arbitres.



Résultats partiels de la 4e journée de Ligue 2

Renaissance # Racing 0-0
Canon # As Matelots 1-1
Bamboutos # Aigle 1-1
Léopards # Ofta 1-0
Bang Bullet # Dynamo 2-1

Résultats partiels de la 4e journée de Ligue 1

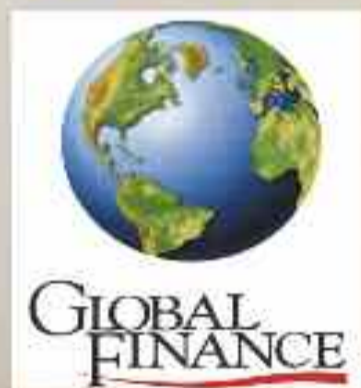
Unisport # Astres 0-2
Coton # Dragon 2-1
Colombe # Union 0-2
Fovu # Stade Renard 0-1
New Stars # PWD 2-1
Yosa # Ums 1-0
Eding # As Fortuna 1-1

VOUS ET NOUS, C'EST GAGNANT-GAGNANT

Avec **643 collaborateurs** et **33 agences** réparties sur tout le territoire camerounais, **Société Générale Cameroun** place l'accessibilité et la proximité au cœur de son engagement et de son action au quotidien. Les équipes **Société Générale Cameroun** sont présentes aux côtés de **211 000 clients actifs** (Grandes Entreprises, PME, Professionnels et Particuliers) pour les accompagner dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins.

Nos prix en 2018

"Bank of the Year in Cameroon" décerné par le magazine THE BANKER
 "Best Bank in Cameroon" par le magazine EMEA FINANCE
 "Best Investment Bank in Cameroon" par le magazine EMEA FINANCE
 "Best Trade Finance Provider Bank" par le magazine GLOBAL FINANCE
 "Leader Market in Cash Management in Cameroon" par le magazine EUROMONEY
 "Best Service Bank in Cash Management in Cameroon" par le magazine EUROMONEY



C'EST VOUS L'AVENIR



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CAMEROUN**